

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50
 ÉTRANGER 33.60 16.80 8.40
 On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes
LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Administration et Annonces 87
TÉLÉPHONE
 CHÈQUES POSTAUX IV B 312

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.
ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura-Bernois . . . Fr. 0.20
 Minimum par annonce » 2.-
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 0.50

LA SENTINELLE de ce jour paraît en 6 pages.

Aux ouvriers syndiqués

Camarades,

Il en est probablement un bon nombre parmi vous qui n'êtes pas encore abonnés à La Sentinelle. Aussi elle se permet de vous faire remarquer cette inconséquence. Il appartient à chacun de vous de faire vivre le quotidien ouvrier qui défend vos intérêts et lutte pour le triomphe de vos droits.

Ouvrier lecteur,

C'est peut-être ton voisin d'atelier qui n'est pas abonné à ton journal, ou le collègue avec lequel tu fais chaque jour la course en allant de l'atelier à ta demeure. Invite-le à s'abonner à La Sentinelle; défends toi-même les intérêts de ton journal; n'attends pas qu'un autre camarade le fasse.

Lecteurs,

Hier **6**

nouveaux abonnés ont été enregistrés, ce qui porte le total à

36

C'est votre faute si l'augmentation n'est pas plus forte. En la période que nous vivons, personne n'a le droit de se dérober à son devoir. Tout socialiste doit faire vivre son journal.

LA SENTINELLE.

Le danger du «Pacifique»

Lorsque des prophètes de malheur nous avertissent aujourd'hui de la possibilité d'une nouvelle guerre mondiale, nous avons coutume de hausser les épaules avec indifférence. La guerre n'est plus possible, disons-nous. Le massacre européen a été un crime si clair, et si formidable, que personne au monde ne peut songer à renouveler une pareille folie.

Notre dégoût de la guerre est si grand qu'il nous semble être partagé par l'univers entier. Nous oublions qu'au-dessus de la pensée, de la morale, de l'intérêt primordial des collectivités humaines est encore suspendue l'épée du Destin capitaliste: Le goût des profits, la volupté de l'or, l'égoïsme effrayant des trusts mondiaux conduisent les destinées des peuples et s'il le faut, ces vices inhérents à la civilisation des marchands et des conquérants, seront satisfaits au prix d'une prochaine « dernière guerre ».

Nous ne rêvons pas en disant cela. Nous regardons de près l'évolution internationale et déjà, les bribes échappées des chancelleries laissent voir la possibilité de nouvelles catastrophes meurtrières.

L'autre jour, à Genève, un délégué japonais a fait connaître, à la Ligue des Nations, les plans militaires de son pays. Le Japon entend ne pas être bridé dans ses constructions navales.

Le vicomte Ishii ajouta que son pays augmenterait ses armements en accord avec un programme déjà fixé et qui continuera à être réalisé l'an prochain ainsi que l'année suivante.

En même temps, des télégrammes de New-York nous fixaient sur les intentions militaires des États-Unis. Si l'Amérique n'entre pas dans la Ligue des Nations, elle compte renforcer ses plans de constructions navales d'une façon considérable. La « Sentinelle » a publié le détail des projets américains. Elle a aussi reproduit une séance mémorable du Parlement britannique dans laquelle le ministre des affaires étrangères fit connaître le nouveau budget guerrier britannique. Des crédits supplémentaires, s'élevant à un milliard de francs, sont réclamés pour l'armée, y compris la marine et les forces aériennes. La guerre navale de 1914 à 1918 avait démontré l'inutilité des grands navires de combat dans les eaux européennes. L'Atlantique, la mer Méditerranée et la mer du Nord étaient devenues de véritables filets destinés à capturer les grandes unités de combat. Lors de la fameuse bataille de Scapa-Flow, on fit, à ce sujet, des constatations définitives. Pourquoi continue-t-on aujourd'hui la construction de navires titanesques? Pourquoi les États-Unis poursuivent-ils fiévreusement la fabrication de 10 navires dreadnought et six croiseurs de bataille. Pourquoi le Japon a-t-il mis en construction huit navires de combat et huit croiseurs de bataille?

Dans les milieux maritimes d'Angleterre on répond carrément que c'est parce que le Japon devra se mesurer avec les États-Unis ou périr.

La population du Japon approche les 60 millions d'habitants. Elle s'accroît chaque année de 800,000 hommes. Où déverser ce flot humain? La Sibérie n'a pas un climat propice à la race jaune. La Chine, l'Inde, la Malaisie, sont déjà surchargées de population. Seule l'Amérique du Nord, avec ses immenses plaines verdoyantes et nourricières, peut satisfaire le flux japonais.

La presse impérialiste et les écrivains populaires nippons accoutument déjà l'opinion publique japonaise à la possibilité d'une guerre avec les États-Unis.

Les constructions fiévreuses des deux riverains principaux du Pacifique aux nappes immenses et mystérieuses, indiquent assez qu'il se déroulerait

la lutte entre les deux énormes colosses maritimes.

La Grande-Bretagne, trop lointaine, n'y jouerait qu'un rôle secondaire. Elle prendrait la place des États-Unis, pendant la guerre de 1914, se bornant à fournir l'appoint de sa flotte au vainqueur probable.

De sanglantes lueurs illuminent l'Orient. Pour les dissiper, il faudrait qu'une ère de coopération fraternelle s'établisse entre le Japon (comparable à l'Allemagne par sa puissance de procréation nationale) et l'Amérique, l'un fournissant la main-d'œuvre, l'autre donnant en échange son blé, son charbon et son pétrole. Mais il ne faut attendre ce règne d'entraide internationale, ni des chauvins américains, ni du nationalisme outrancier qui domine aujourd'hui les milieux gouvernementaux de l'Empire du Soleil Levant.

La théorie exposée à Genève par le délégué japonais: « Si vis pacem para bellum », ne peut manquer d'aboutir, en dépit de l'adage latin, à sa conclusion logique: la guerre.

Le règne de la paix armée en Europe, avant 1914, est une expérience dont l'Amérique et l'Extrême-Orient ne veulent pas saisir les graves enseignements.

Robert GAFFNER.

Aux Chambres fédérales

Conseil national

Séance du mardi 14 décembre 1920

Le débat sur le budget militaire. — Discours de Paul Graber

Le chef du Département militaire et la camarilla qui lui dicte des ordres, viennent de faire le premier pas dans la course aux dépenses militaires sans cesse aggravées.

Pendant les deux années qui suivirent la signature de l'armistice, nos autorités craignirent le mécontentement populaire. Elles façonnèrent alors l'opinion publique par la presse qui lui est dévouée. Après avoir agité le spectre bolchéviste, elles n'hésitèrent plus cette année à affronter le verdict populaire. La foule croyait à la paix définitive. La signature de paix boiteuse atténua cet espoir, mais le peuple osait croire encore à un allègement des charges militaires.

C'est donc une question d'avenir qui se pose. Veut-on armer? Désarmera-t-on? Dans la première alternative, quels sont les faits qui légitiment l'octroi de si écrasantes charges à nos dictateurs militaires?

Le large débat engagé au Conseil national révèle des conceptions différentes parmi les orateurs bourgeois, selon la contrée représentée. Quelques-uns d'entre eux ont promis le désarmement lors du renouvellement du Conseil ou lors de la campagne pour l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations. — C'est là leur embarras momentané.

MM. Rochoix de Genève et Evequoz (Valais) paraissent assez libres d'allure. Ils sont prêts à admettre qu'une armée défensive ne peut être organisée que si l'on veut consacrer les quelques centaines de millions qu'exige une armée moderne. Sa réalisation est donc d'une impossibilité matérielle évidente. Ils se contenteraient donc d'une armée de police pour le maintien de l'ordre intérieur. D'autres députés ont conscience du mécontentement populaire. Ils veulent l'atténuer en graduant les dépenses. Ils présentent des demandes de réduction, ils critiquent sans ménagement l'administration militaire, et adressent les nombreux reproches qui furent adressés à juste raison à nos galonnés pendant la guerre.

Que résultera-t-il de ces plaintes, acerbes parfois? Bien peu de résultats tangibles. Une opposition formulée du bout des lèvres tombera facilement devant la réaction toute puissante des Chambres.

Le chef du Département militaire soutient le point de vue de la défense du pays avec mollesse. Il en sent la fragilité. Mais il est tout à fait catégorique quand il démontre que l'armée a à faire front à l'ennemi intérieur. Cette dernière expression devient courante. Adieu, les vieux clichés: défense de la patrie, de l'héritage de nos pères, — un pour tous, tous pour un, — union sacrée.

Il faut indiquer à la nation la véritable mission de l'armée. Elle est vouée à lutter contre le prolétariat dont la puissance se développe. Scheurer, certains paysans, porte-parole du Dr Laur, le réactionnaire Perier de Fribourg, bras droit de Musy ont clairement affirmé que l'armée doit briser le mouvement socialiste et que, dans ce but, ils sont prêts à voter tout crédit nécessaire. La lutte des classes s'affirme donc avec une brutalité implacable. La bourgeoisie développe avec sang-froid l'organisation de la défense de ses privilèges.

Nos camarades socialistes eurent donc à attaquer avec vigueur et à réfuter les mille sophismes des bourgeois. La dialectique de ceux-ci trouve il est vrai un aliment assez copieux dans certaines méthodes bolchévistes qui ressemblent d'ailleurs aux méthodes militaires bourgeoises. Nous ne pouvons résumer les excellents discours de Huber, (Saint-Gall), Gustave Muller, Arthur Schmid, qui exposèrent nos conceptions avec beaucoup de talent. Paul Graber est entré à son tour dans l'arène. Berger et Schmid ont demandé la suppression du budget militaire. Si le Conseil

national refuse, Paul Graber va le mettre devant un fait précis. Notre Conseil voudra-t-il faire œuvre de reconstruction ou au contraire continuer à appauvrir le pays.

Paul Graber défend tout d'abord la Révolution russe. Il démontre que la responsabilité de la situation en Russie retombe sur la classe bourgeoise européenne, qui ne cesse depuis trois ans à jeter ses armées et ses aventuriers contre ce pays, l'empêchant ainsi de se vouer aux œuvres de reconstruction. Le déchaînement de la violence, que notre camarade réprovoque d'ailleurs, est dû à l'éducation bourgeoise et à l'empoisonnement des cerveaux, par suite des horreurs de six ans de guerre.

Le véritable ennemi de la bourgeoisie suisse elle-même et de la classe ouvrière qui crée toutes les richesses, c'est les grandes nations capitalistes qui étendent leurs tentacules sur notre pays pour l'asservir économiquement. Déjà nous avons recouru à des emprunts américains et à l'avenir nous aurons bien souvent encore à subir les exigences des nations impérialistes.

Notre nation ne doit pas s'affaiblir et éviter tout gaspillage.

Paul Graber fait ensuite un tableau saisissant de la crise économique mondiale, de celle de notre pays, du chômage en général et dans le Jura en particulier. L'horlogerie est menacée. Les 80 millions du budget militaire seraient d'un secours précieux et permettraient de sauver des milliers de familles. A vous messieurs les députés bourgeois de choisir, à vous de prendre vos responsabilités devant le pays. Toute la classe ouvrière anxieuse attend votre réponse. Voulez-vous affecter 50 millions au chômage?

Hélas! cette réponse, nous la pressentons. La folie militaire continue à sévir. Le monde capitaliste ne peut renoncer à ses intérêts capitalistes.

Se trouvera-t-il au moins quelques députés courageux pour vouloir affecter quelques millions aux œuvres de vie?

Séance de relevée

On reprend la discussion du budget militaire. M. Rickli (Berne) présente un postulat demandant la réduction de 14 à 8 millions du crédit pour les cours de répétition. Il votera la proposition Graf.

M. Baumberger (Zurich), appuie les postulats Walthër et Graf.

L'orateur ne croit pas que le danger russe soit aussi considérable qu'on le dit.

M. Tanner (Bâle-Campagne) estime qu'aussi longtemps que le peuple suisse fume et boit pour un milliard par an, il doit pouvoir faire les dépenses nécessaires pour son armée.

M. Walthër (Lucerne) modifie son postulat comme suit: « Le Conseil fédéral est invité, après avoir entendu une commission consultative et la commission de la défense nationale, à présenter un nouveau rapport sur la possibilité de réduire le budget de 10 à 15 millions. »

M. Tobler (Zurich) relève certaines des assertions formulées par les socialistes. Il reproche instamment à Schneider d'avoir déclaré qu'il continuerait à exciter les soldats à la révolte.

Schneider, en se mettant au-dessus des lois, devrait renoncer à son activité au Parlement.

Grimm (Berne) estime que personne ne peut soutenir sérieusement que l'armée est capable de protéger notre territoire contre nos voisins. Le peuple a adhéré à la Société des Nations dans l'idée que les dépenses militaires seraient supprimées ou du moins fortement réduites. De là provient l'embarras des bourgeois. Ils veulent un prétexte pour maintenir ce grand appareil militaire et ce prétexte, c'est le péril bolchéviste. Si les bourgeois veulent une armée, qu'ils la paient.

Huber (St-Gall) répond à divers orateurs. Il relève que les bourgeois n'ont plus confiance dans l'armée populaire; c'est pourquoi ils veulent en faire une garde civique, une troupe de police.

Schneider (Bâle-Ville), qui parle au milieu du bruit, répond à des observations personnelles de MM. Tanner et Tobler.

M. Scheurer, chef du Département militaire, déclare que le Conseil fédéral accepte le postulat Walthër sous sa forme nouvelle. Répondant aux socialistes, il déclare que nous devons défendre nos droits constitutionnels et ceux qui se mettent au-dessus de la loi perdent leurs droits en prêchant la violence. (Bravos). — Réd.: Il y a longtemps alors que M. Scheurer est hors la loi.

On passe à la votation.

La proposition de M. Graf (renvoi du budget au Conseil fédéral) est repoussée par 105 voix contre 48.

La proposition de Paul Graber de ne pas entrer en matière est rejetée par 108 voix contre 38.

L'entrée en matière est votée à l'appel nominal par 127 voix contre 37.

La proposition Graber (sur les 76 millions, en affecter 50 à la lutte contre le chômage), est repoussée par 117 voix contre 37, à l'appel nominal. — Réd.: Une fois de plus le peuple suisse et plus particulièrement les ouvriers pourront constater comment ses représentants se préoccupent sincèrement de leurs véritables intérêts.

Grimm interpelle le Conseil fédéral sur l'attitude de la délégation suisse à Genève dans les questions de la révision du pacte de la Société des Nations.

M. Eugster-Züst présente une motion sur la crise des logements et Nobs sur la soumission à l'impôt des valeurs étrangères en Suisse. La séance est levée à 7 h. 55.

Congrès communiste suisse

Par l'Humanité, nous apprenons encore les détails suivants, que lui télégraphie son correspondant, sur le congrès des communistes qui s'est tenu à la Braserie du Pont, à Berne:

La gauche du Parti suisse s'est réunie en congrès séparé et a commencé ses travaux samedi après-midi.

Après un rapport de Bickel (Zurich) et de Welti (Bâle), sur la situation créée par la scission, le congrès a décidé d'adopter une attitude nette et a nommé une centrale provisoire composée de huit camarades de la Suisse allemande et trois de la Suisse romande. Welti a été nommé président et Humbert-Droz, vice-président.

Bâle a été choisi comme siège de la centrale. Celle-ci est munie de pleins pouvoirs pour se mettre en rapport avec le comité exécutif de la Troisième Internationale et le Comité du Parti communiste suisse en vue de former une section unifiée de l'Internationale communiste.

Les délégués ont reçu des ordres pour réaliser la scission dans les groupes et les sections. La scission doit s'accomplir sur la base des 21 conditions et devra être terminée fin janvier.

Le congrès de fusion de la gauche du parti et du parti communiste sera convoqué au début de février. Il aura pour tâche de présenter un projet de programme du parti communiste unifié.

Le congrès des scissionnaires a laissé à la centrale provisoire le soin de fixer l'attitude à prendre vis-à-vis du mouvement syndical. Elle devra se mettre en rapport avec l'Union des syndicats minoritaires qui siège à Winterthur. Toute entreprise de scission dans les syndicats a été repoussée; des noyaux seront créés.

UN QUOTIDIEN COMMUNISTE

La fraction de la Suisse française (romande) a tenu séance, dimanche matin, et a décidé la fondation d'un quotidien communiste à Genève. Le congrès de la gauche du Parti suisse est clos.

La position des élus

Sur 42 députés au Conseil national, 3 ont adhéré au parti communiste. Ce sont: Schneider, Belmont, de Bâle, et Platten, de Zurich.

39 députés ont voté, à Berne, avec la droite et deux avec la gauche.

Une épidémie de mariages

Un petit livre arrive de Londres où il a été publié par l'éditeur Longmans. C'est un « Guide du mariage », rédigé par l'avocat Arthur May et qui pourrait tout aussi bien prendre le titre de « Manuel du parfait bigame », tant la législation matrimoniale anglaise semble concertée pour favoriser la fraude. Ce memento arrive à son heure. L'Angleterre est présentement en proie à une sorte d'épidémie de mariages compliquée d'une épidémie de divorces et, sous ce rapport, on pourrait dire des Anglais comme La Fontaine des animaux menacés par la peste:

« Ils ne mouraient pas tous
 mais tous étaient frappés. »

Grâce au « Guide du mariage », ils ne succomberont pas sans avertissements. D'ailleurs c'est leur affaire. La mienne est de relever dans ce manuel des particularités et de vous les signaler.

N'est-il pas singulier, par exemple, que la loi britannique frappe de nullité tout mariage célébré avant huit heures du matin ou après trois heures après midi? S'il est huit heures moins cinq ou trois heures plus cinq, il n'y a rien de fait. Si la montre du clergymen ou du registrar avance ou retarde, il y a cas de nullité. J'aurais bien voulu vous expliquer pourquoi mais la brochure de M. Arthur May contient plus de faits que de justifications. Elle nous apporte d'ailleurs d'autres surprises.

Savez-vous quel est l'âge légal du mariage en Angleterre et en Ecosse: quatorze ans pour les garçons et douze ans seulement pour les filles!

Vous vous récriez! Vous tenez pour invraisemblable, pour impossible que jamais fonctionnaire civil ou religieux ait consacré le mariage légal de fiancés aussi gosses! Ne vous emballez pas. Cela arrive. Dernièrement les journaux de Londres, à propos d'un procès en divorce, mentionnaient le mariage d'une veuve de quarante-sept ans avec un jeune homme de quatorze ans et trois mois — lequel, âgé maintenant de dix-huit ans et six mois, se trouve être le plus jeune mari divorcé du Royaume-Uni. Un record! M. Arthur May recommande même aux représentants des autorités compétentes d'examiner avec le plus grand soin les papiers d'identité produits par les jeunes gens, parce qu'il n'est pas sans exemple qu'un clergymen ou un agent de l'état civil, mystifié par des faussaires, ait marié des petites filles qui n'avaient pas tout à fait douze ans et des petits garçons qui n'en avaient pas tout à fait quatorze! Il ajoute qu'on voit très rarement des petits garçons épouser des petites filles. A l'ordinaire, les morveuses sont recherchées par des époux plus que mûrs et les gamins s'appariaient à des duègnes.

Ouvriers consciencieux, soutenez votre journal en payant ponctuellement votre dû.

Librairie des Coopératives Réunies

43, rue Léopold-Robert, 43
La Chaux-de-Fonds

Maroquinerie

Portefeuilles, Porte-monnaie, Porte-musique
Serviettes d'avocat
Sacs et serviettes d'école
Plumiers
Boîtes de couleurs, Pastels, Crayons
Albums à peindre
Boîtes de construction
Boîtes de pâte à modeler
Jeux de famille Jeux d'échecs
Immense choix de papeteries
Plumes-réservoir Watermann

Livres d'étranges :

Collection Pâquerette, Ma Jolie Bibliothèque
Bibliothèque de la Maison, etc.
Les Oiseaux dans la Nature, texte de Ram-
bert, illustrations de Paul Robert.
CORREYON, Nos Arbres.
Floire alpine.
FOREL, Les Fourmis de la Suisse.
SIENKIEWICZ, Quo Vadis, 3 volumes illus-
trés par Styka et Lemoine, les 3 volumes
fr. 90.— (argent français).
DICKENS, David Copperfield, illustré par
Frank Reynolds, 1 volume fr. 50.— (ar-
gent français).
SHAKESPEARE, Hamlet, illustré par
W.G. Simonds, 1 volume fr. 50.— (argent
français).
SHAKESPEARE, Marchand de Venise, illus-
tré par Sir James-D. Linton, 1 volume
fr. 50.— (argent français).
JEAN-RICHARD BLOCH, Carnaval est
mort, fr. 7.50.
ROMAIN ROLLAND, Clérembault, fr. 8.—
BARBUSSE, Paroles d'un combattant, fr. 6.75,
etc., etc. 6512
Bonification sur les ouvrages français

Garde-malades

expérimentée, se recommande
pour tout ce qui regarde sa pro-
fession. massages, ventouses,
frictions et relèvements. S'adres-
ser à M^{lle} Meyrat, restaurant de
la Place ou rue du Temple 9,
Le Locle. 6434

GILETS fantaisie

DESSINS ET TEINTES A LA
MODE
CHOIX IMMENSE

ADLER

Rue Léopold-Robert 51
La Chaux-de-Fonds
Ouvert le dimanche en décembre

◆ SCALA ◆
◆ PALACE ◆

Ce soir, prix réduits à toutes les places

Au prochain programme :

LA RAFALE

6493 De BERNSTEIN

SOUMOUROUM

Par Pola NEGRI 6494

◆ DAMES ◆
On demande à louer chambre
indépendante, au
soleil, pour Monsieur tranquille,
travaillant dehors. — Faire of-
fres écrites au Bureau de La
Sentinelle, sous chiffre 6371,
6303, Genève. 5838
A louer chambre meublée à
Monsieur ou Dame
honnête et solvable. — S'adr.
rue des Fleurs 15, rez-de-chaus-
sée à gauche. 6392

Avant d'acheter de la marchandise
étrangère 6481

COMPAREZ

nos articles de fabrication suisse



Nous soldons un fort lot
Bottines pour Messieurs,
pour le dimanche, box-calf
n.° 40/46.
fr. 36.50 la paire
Nouvelle Cordoiserie
KURTH & C^o
2, Balace 2, La Chaux-de-Fonds

Vente - Réclame

Costumes Norfolk

Deux séries en belle draperie anglaise

10 ans	au	18 ans
Fr. 64.-		Fr. 68.-

Chapeaux drap piqué, 6.80

◆ ◆

AU PROGRÈS

Tailleur pour Messieurs 6501



Banque Cantonale Neuchâtoise

Garantie par l'Etat

La Banque reçoit des fonds :

sur **Bons de dépôts**
5 1/2 %
à 1, 2, 3 et 5 ans, avec coupons semes-
triels d'intérêt.

sur **Livrets d'épargne**
4 1/2 %
(Maximum : Fr. 20,000.—)

sur **Obligations foncières**
5 1/2 %
à 10 ans, avec coupons semestriels, au
cours de **95 %** et intérêts courus.

*Change de monnaies et billets de banque étrangers.
Chèques et lettres de crédit sur toutes les villes impor-
tantes du globe. Achat, vente et garde de litres.
Gérance de fortune. Avances sur titres. Escompte et
encaissement de lettre de change. Ouverture ne comp^t
débiteurs et créditeurs. Location de compartiments de
coffres-forts.*

Achat, aux meilleurs cours, de tous les coupons
étrangers dont le paiement est annoncé; les coupons
suisse sont payés sans frais. 4741

AU PRINTEMPS

De Mercredi 15 à Samedi 18 décembre

Soldes en Confections

9 des 35 Lots
exposés aux rayons

- | | | |
|--|---|--|
| Lot 6 Manteaux velours de laine, tissu anglais, 39.- | Lot 12 Manteaux tissu anglais, loden, forme nouvelle, 50.- | Lot 15 Manteaux en drap melton, col se portant ouvert ou fermé, 70.- |
| Lot 23 Manteaux dernier genre, grand col châle, ceinture de côté, en belle serge diagonale, 80.- | Lot 28 Manteaux en beau velours de laine ou tissu anglais, formes variées, 98.- | |
| Lot 9 Robes tricot, pure laine, forme nouvelle, en beige seulement, 39.- | Lot 14 Robes en crêpe de chine, ou serge, pure laine, 50.- | |
| Lot 22 Robes en belle serge ou crêpe de Chine, teintes diverses, 79.- | Lot 34 Un lot Fourrures lièvre gris, doublées satin, 25.- | |

10 % sur tous les articles non soldés

C'est JEUDI 16 décembre que commence la distribution gratuite des billets pour la représentation du 29 décembre à la Scala.

M^{lle} R. JEANNERET
 Succ. de Vve P. JEANNERET
 Côte 18 - LE LOCLE - Côte 18

Articles en métal argenté
 Couverts en métal argenté depuis fr. 48.-
 les 12 pièces
 Cuillères à café depuis fr. 33.- la douzaine
 Poches à soupe depuis fr. 23.- la pièce
 Cuillères à légumes - Cuillères à crème
 Truelles - Passoires - Pincés à sucre

TÉLÉPHONE 3.99 6305-7
 Service d'Escompte Neuchâtelois 5 %

Union Ouvrière, La Chaux-de-Fonds

Mise au concours
d'une place de sténo-dactylographe
 (Traitement initial : Fr. 3.500.-)
 Adresser offres et références sous pli fermé au
 Secrétariat de l'Union ouvrière, rue du Parc 107.
 Clôture du concours : 26 décembre 1920. 6527

Magasin de Fer, Reconvilier

Pour les Fêtes :
 Articles nickelés et argentés bien assortis
 Jusqu'au 10 janvier 1921
10 % de rabais
 ainsi que sur tous les articles de ménage
5 % de rabais
 sur les luges Davos ainsi que sur tous les autres
 articles en magasin

PATINS Clubs, Merkur et nickelés en liquidation
 Prix très avantageux 6514
 Se recommande, **A.-L. PAROZ**

Hospice des Vieillards

Ensuite de la démission honorable et regrettée
 du titulaire actuel, la place de Directeur de l'Hospice
 des Vieillards du Locle est mise au concours.
 Pour prendre connaissance du cahier des charges,
 s'adresser à la Direction de l'Hospice et lui
 adresser les offres par écrit jusqu'au 31 décembre
 1920. P 23734 C 6505

Fumeurs! M^{me} Alexandre Barth
 Francillon 28
SAINT-IMIER

Grand assortiment de Tabacs, Cigares, Cigarettes
 Jolis Caissons pour cadeaux de 10, 25, 50 et 100
 à des prix sans concurrence

Vous trouverez toujours Fouritures
 d'Horlogerie et Bijouterie Se recommande. 6519

Avis aux Ménagères!

Aux Pierrots
 Ouverture du nouveau Magasin de Soldes
 Aluminium, Ouvrages de dames, Dentelles, Rubans
 à prix défiant toute concurrence 6520
 Se commande, **Rue de la Balance 10^b**

LA MAISON
J. LONSTROFF
 41, Rue Léopold-Robert, 41
LA CHAUX-DE-FONDS

informe son honorable clientèle ainsi que le public en
 général qu'elle vient d'agrandir considérablement sa
Fabrique à Carouge
 Elle fournira désormais les
Articles moulés sans soudure
 de sa propre fabrication tels que ceux pour
 l'hygiène et les soins à donner aux malades.
 Un service dévoué est assuré aux personnes qui vou-
 dront bien, comme du passé, m'honorer de leur confiance.

ÉTRENNES UTILES
 Snow-boots et chaussures caoutchouc,
 1^{re} qualité. Manteaux de pluie pour dames et
 messieurs. Bouteilles à eau chaude, très recom-
 mandées. Oreillers de voyage, Souliers de
 foot-ball et pour la gymnastique, ainsi que tous
 les jouets de caoutchouc les plus solides pour
 enfants. 6509
TÉLÉPHONE 6.14 - ENVOI A CHOIX

Bière Beauregard

Nous informons notre honorable clientèle qu'à
 partir du **20 décembre**, nos Bureaux et Dépôt à
 St-Imier seront transférés dans nos nouveaux locaux
 à la 6507

Rue du Vallon N° 35
 (à l'Est du Jardin public)

Nous profitons de l'occasion pour lui recom-
 mander nos excellentes Bières P6134J

Bock et St-Nicolas double spéciale
 que nous mettrons en vente pendant les prochaines
 fêtes.
 Grande Brasserie et Beauregard.

Au Magasin de Cigares A. Bégert, St-Imier

Articles pour Etrences :
 Bien assorti dans tous les Articles pour Fumeurs
 Caissons de bouts tournés
 Boîtes de cigarettes de 5, 10, 20, 25, 50 et 100 pièces
 Etuis à cigares et cigarettes
 Porte-cigares et cigarettes
 Portefeuilles - Musiques à bouche - Porte-
 monnaies - Allume-cigares - Blagues à tabac
 Cannes - Chaines de montres
 Papeteries - Chocolats et Cacao, etc.
 Cartes de Noël et Nouvel-An depuis 10 ct. pièce
 ainsi que tous genres de cartes - Almanachs
 Pour tout achat depuis fr. 3.- on donne un
 petit cadeau à partir de ce jour jusqu'au Nouvel-An
 6515
 Se recommande, **A. BÉGERT.**
 Le magasin reste ouvert tous les dimanches de décembre

C'est jeudi
16 décembre
 que commence Au Printemps
 la distribution
 gratuite des
 billets pour
 la représentation du 29 courant
A LA SCALA

ACHETEZ 6477
 vos bijoux et votre argenterie chez
S. Brunner-Gabus - Le Locle
 Place du Marché 36 - Maison de confiance fondée en 1894
 Envois à choix au dehors - Téléphone 1.99
 Pour polir l'argenterie demandez l'«ESTO»

Occasion. A vendre un bob à
 accordéon 3 rangées et une zith-
 er-guitare. Prix avantageux.
 - S'adresser à M. W. Steiner,
 Courtelary. 6463

Luge 4 places, état de neuf,
 équipé avec forts freins, ayant
 coûté fr. 90.-, serait échangée
 contre une paire souliers hom-
 mes n° 40 en bon état. - S'adr.
 chez M. Robert, Moulins 5. 6373

Union
Chrétienne
 de Jeunes gens

Jedi 18 décembre
 à 20 heures
 dans la grande salle de Beau-Silo

Arbre de Noël

Double quatuor unioniste
 Soli P32614 6421
 Contes et récits
 Invitation cordiale à chacun

On cherche à placer
 en échange (au printemps)
une jeune fille

désirant fréquenter les classes
 pour l'étude de la langue fran-
 çaise. Occasion au change de
 suivre l'école secondaire de Bi-
 berist ou éventuellement l'école
 cantonale de Soleure. 6521
 S'adresser à Mr et M^{me} Her-
 mann KOLLER, Biberist.

A vendre de suite, à très bas
 prix, 2 luges Davos,
 1 glisse pour enfant, 1 traîneau
 d'enfant, 1 paire de skis, 1 joli
 manteau de dame, 1 pardes-
 sus pour homme, 2 berceaux,
 1 réchaud à gaz deux trous avec
 table, et un à trois trous. -
 S'adresser Progrès 17, au rez-
 de-chaussée à gauche. 6442

Fourrures
 Transformations et façons de
 fourrures en tous genres.
 Se recommande. 6522
M^{me} A. FAHRER
 rue Numa-Droz 144, 2^{me} étage.

Bob A vendre un bob en bon
 état. - S'adresser chez
 M. Brating, Nord 3. 6500

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
 Du 13 décembre 1920

Naisances. - Bellak, Geor-
 gette-Lucie, fille de Paul, fabri-
 cant d'horlogerie, et de Vikto-
 ria-Maria née Pittermann, Au-
 trichienne. - Claude, Marthe-
 Germaine, fille de Camille-Louis,
 manœuvre, et de Cécile-Désirée-
 Marthe née Devenoges, Bernoise.
 - Châtelain, Dorothee, fille de
 Arnold, secrétaire-comptable, et
 de Rose-Lucie née Rosset-Da-
 det, Neuchâteloise et Bernoise.

Promesses de mariage. -
 Bourquin, James-André, méca-
 nicien, Bernois, et Chopard,
 Alice-Estelle, horlog., Neuchâ-
 teloise et Bernoise.

Décès. - Incinération n°1042:
 Amstutz, Paul-Ernest, fils de
 Auguste et de Mathilde née Du-
 bois, Bernois, né le 7 mars 1897.
 - 4355. Faure, René-Adrien, fils
 de Auguste et de Alice-Marie
 née Favre dit-Jeanfavre, Neu-
 châtelois, né le 7 septembre
 1915. - 4356. Brunner, Samuel,
 fils de Johann-Frédéric et de
 Frieda Stebler, Bernois, né le 9
 juin 1920. - 4357. Linder née
 Goin, Jenny-Caroline, épouse
 de Louis-Hermann, Bernoise,
 née le 18 août 1890.

Messieurs les membres hono-
 raires, passifs, actifs de la So-
 ciété de musique **L'Avenir**
 sont informés du décès de

Monsieur Jean GIRARD
 membre honoraire de la société
 et beau-fils de M. Vital Mathey
 père, président d'honneur, et
 beau-frère de MM. V. Mathey fils
 et G. Burkhalter.
 6525 **Le Comité.**

Inhumations
 Mercredi 15 décembre, à 13^h.
 René-Adrien Faure, 15 ans et
 3 mois, Numa-Droz 25; avec
 suite.

La Fin de Saison Au Progrès
 Maison la mieux assortie et vendant le meilleur marché

Nos Occasions en BAS

Bas coton noir, mailles fines sans couture, talon et bout renforcés. 1.60	Bas cachemire pure laine, très belle qualité, soule, talon et bout renforcés, noir, exceptionnel 3.75
Bas coton noir, mail. unies, bonne qualité, talon, semelle et bout renforcés. 1.95	Bas simili soie, sans coutu- re, grand revers, talon et bout renforcés, qua- lité extra, brun, rouge, gris, gris foncé, taupe, noir. 4.90

A vendre
 pour cause de succession

1 lit complet à 1 place, 1 grand bureau à 3 corps, 1 canapé rouge très peu usagé, 1 régula- teur, 2 tables, 8 chaises, 1 pota- ger avec accessoires, tableaux et divers ustensiles de ménage et cuisine. - S'adresser tous les soirs de 8 à 9 heures, Billodes 22, au pignon, LE LOCLE. - **Vente au comptant. 6466**

A vendre 1 lit de fer à l'état de neuf avec mate- las crin animal, sans literie, 1 potager à bois bien conservé, une paire skis pour hommes et une paire patins à glace. - S'a- dresser l'après-midi Grenier 43 d 2^{me} étage à gauche. 6472

Pour les enfants les
Trompettes
 à pistons

Article réputé et soigné
 sont arrivées
 au magasin de musique
Reinert
 Grand choix de
Boîtes à musique
 avec et sans disques
Musiques à bouche
 Knilling et Trémolo
 Flûtes celluloïde et métal
 etc. 6438

Briquettes de tourbe

Toujours disponible, gros et détail, chez Meyer-
 Franck, Ronde 23, Téléphone 3.45. 6525

A vendre beaux arbres de Noël toutes gran-
 deurs. Prix modérés. On sera
 tous les jours sur le marché,
 devant le magasin « Au Lion »,
 ainsi qu'à notre magasin rue de
 la Retraite 10. - Se recom-
 mande, Fahrni-Gerber. Tél 5.10

Manteau de dame, saëskin (pe-
 luche) neuf, est à ven-
 dre à bas prix. - S'adr. rue du
 Doubs 23, au 1^{er} étage. 6485

On demande à acheter un po-
 tager à bois.
 S'adresser rue du Nord 174, au
 2^{me} étage à gauche. 6498

Jeune homme sérieux, con-
 naissant la cui-
 sine et le service se recommande
 pour les fêtes. - S'adresser chez
 John Girard, Charrière 64, sous-
 sol. 6499

Coopératives Réunies

En vente dans tous nos débits

Oranges
 à 60 cts le kilo

6523

Ne pleurez pas, mes bien-aimés
 mes souffrances sont passées, je
 pars pour un monde meilleur en
 priant pour votre bonheur.
 Repose en paix, cher époux et
 père.

Madame Marguerite Othnin-Girard-Mathey et se
 enfants, Hélène, Renée et Suzanne; Madame Marie Girard;
 Monsieur Vital Mathey père; Madame et Monsieur Georges
 Donzé-Girard et leurs enfants; Monsieur Edouard Girard;
 Madame et Monsieur Charles Gindraux-Mathey et leurs
 enfants; Monsieur et Madame Vital Mathey-Pignet et leur
 fils; Madame et Monsieur Paul Burkhalter-Mathey et leur fils,
 ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de
 faire part à leurs amis et connaissances de la perte irré-
 parable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
 leur cher et regretté époux, père, fils, beau-fils, frère,
 beau-frère, oncle, cousin et parent,
Monsieur Jean OTHNIN-GIRARD-MATHEY
 que Dieu a rappelé à Lui, mardi, à 9 heures du matin,
 dans sa 42^{me} année, après une longue et douloureuse
 maladie.
 La Chaux-de-Fonds, le 14 décembre 1920.
 L'enterrement, sans suite, aura lieu **jeudi 16 cou-
 rant**, à 2 heures après midi, aux Eplatures.
 La famille affligée ne reçoit pas.
 Une urne funéraire sera déposée devant le domicile
 mortuaire, rue Numa-Droz 143.
 Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 6511

DERNIÈRES NOUVELLES

UN CANARD

Longuet assassiné (?)

PARIS, 15. — Le bruit a couru cette nuit de la mort de Longuet, ancien député socialiste de Sceaux et chef du groupe dissident du parti socialiste.

La nouvelle en est donnée par une dépêche de Berlin, d'après une information du « Vorwaerts ». A l'« Humanité », on ne sait rien. Mais le « Figaro » annonce que Longuet qui se trouvait au congrès communiste de Berlin y aurait été assassiné.

Dans les autres journaux et dans les agences on n'a reçu ni confirmation ni infirmation de ce bruit, qu'on n'accueille qu'avec des réserves.

Réd. : Nous avons téléphoné ce matin au « Populaire », dont Jean Longuet est le directeur politique, pour lui demander si cette information, que reproduit la « Tribune de Genève » était exacte. On nous a répondu que c'était un canard lancé par l'« Echo de Paris ». Heureusement, Jean Longuet est encore bel et bien vivant.

Les troubles révolutionnaires en Tchéco-Slovaquie

PRAGUE, 15. — Bureau de presse tchèque. — Mardi ont été arrêtées à Brno 30 personnes appartenant à une commission révolutionnaire.

La foule des communistes en grève exigea leur remise en liberté. La foule enleva un fusil à un gendarme et tira sur le commandant de la gendarmerie. Les troupes de police ripostèrent par une salve. Il y a eu 5 personnes tuées et 15 blessées.

A Kladno, les 12 membres d'un conseil révolutionnaire ont été arrêtés.

En même temps, le journal communiste de Kladno, le « Svoboda », a été suspendu par la police. Le président du Conseil a donné des explications sur l'état exceptionnel mis en vigueur à Prague et dans certains districts, ainsi que sur la proclamation de la loi martiale à Brno et dans d'autres endroits.

Des troubles graves aux Indes britanniques

LONDRES, 15. — Une dépêche de Calcutta au « Daily Mail » signale l'agitation suscitée par l'extrémiste hindou Gandhi, à Delhi.

Des corps de volontaires organisés par cet agitateur, dans le but d'empêcher toute collaboration des indigènes au gouvernement du pays, ont été déclarés illégaux et le représentant du gouvernement de l'Inde à Delhi a proclamé la loi martiale pour six mois dans cette province.

A Madras, des grévistes ayant voulu pénétrer dans une maison de commerce, se heurtèrent à des forces de police ; il y eut de nombreux blessés de part et d'autre.

Krassine rectifie les bourdes de la presse anglaise

LONDRES, 15. — Havas. — La délégation commerciale russe, dans un communiqué rectificatif, déclare que ce n'est pas le gouvernement russe, mais bien la Grande-Bretagne, qui ajoute de nouvelles conditions à l'accord conclu l'été passé. Le gouvernement russe a accueilli ces propositions dans un esprit amical et il a offert de discuter, dans une conférence à tenir dans le lieu que le gouvernement anglais choisira. La délégation commerciale russe déclare qu'aucun des amendements proposés par la Russie ne dépasse la base première faite en juin.

Grandes réjouissances en Anatolie

CONSTANTINOPLE, 15. — Havas. — Selon des nouvelles parvenues de Batoum, après la conclusion de la paix entre l'Arménie et les nationalistes turcs, les négociations ont commencé à Erivan pour la fixation des frontières arméniennes. A la suite de la conclusion de la paix, de grandes fêtes et réjouissances ont été organisées en Anatolie. Le gouvernement de Moscou annonce officiellement qu'il reconnaît l'indépendance de l'Arménie soviétique et qu'il sauvegardera l'intégrité des intérêts arméniens.

Accident d'aviation

LONDRES, 15. — Havas. — Les journaux annoncent qu'un grand avion du service Londres-Paris qui a quitté à midi l'aérodrome de Cricklewood a heurté un arbre. L'appareil a pris feu et a capoté. Le pilote, le mécanicien et deux passagers seraient tués et six autres blessés.

Les Soviétiques protestent contre l'acte brutal des Alliés à l'égard de la Grèce

MOSCOU, 11. — Spécial. — Tchitchérine, commissaire des affaires étrangères russes, a envoyé une note aux gouvernements anglais, français et italiens, dans laquelle il explique que les Soviétiques ont appris que ces puissances avaient remis une note au gouvernement grec, pour le mettre en garde contre les conséquences d'une restauration de Constantinople (menace d'un blocus économique et financier).

Le gouvernement des Soviétiques n'a aucune sympathie pour les monarchies et les rois, mais il entretient de bonnes relations avec un peuple tel que celui de la Grèce, qui a su s'opposer de la façon qu'on connaît à une politique de guerre et de conquête, imposée par le régime précédent, avec l'aide des baïonnettes étrangères. Au nom de la théorie des nationalités et du droit des peuples à déterminer eux-mêmes leur propre destinée, le gouvernement des Soviétiques proteste de la manière la plus forte contre l'acte brutal d'intervention des Alliés dans les affaires internes du peuple hellénique.

Une église occupée par des chômeurs

LONDRES, 15. — Spécial. — Désespérés, par la faim et le temps inclement, environ 9,000 ouvriers sans travail se sont emparés de l'église St-Paul, à Kenilworth Town (quartier de Londres). Ni la police ni le vicar de l'église n'ont opposé la moindre résistance. Le matin, une entente amicale s'est établie et du pain fut apporté aux chômeurs. Avant leur « prise de possession » de l'église St-Paul, ces sans-travail avaient été hospitalisés par le parti communiste.

APRES LA GUERRE DU DROIT

Les préparatifs britanniques

LONDRES, 15. — Havas. — Le gouvernement a déposé une demande de 6,500,000 livres de crédits supplémentaires pour la marine de guerre britannique.

L'activité militaire au Japon

LONDRES, 15. — Sp. — Le « Daily Herald » annonce que le gouvernement japonais vient de signer des contrats pour une valeur de 50 millions de livres sterling avec des Sociétés anglaises (Vickers en particulier, réd.) pour la construction de navires et la fourniture de munitions.

La rivalité américano-japonaise

WASHINGTON, 15. — Sp. — A la Chambre des représentants, le président de la Commission de l'armée a parlé du conflit existant avec le Japon à propos de l'émigration japonaise en Californie. Il prononça un discours contre l'agitation qui tend à provoquer la haine des Japonais contre les Américains du Nord. L'orateur se demande si les Japonais cherchent à déclencher un conflit entre les races blanches, jaunes et noires. Il conclut en disant : « Si on oblige les Américains à la guerre, ils ne s'y soustrairont pas ! »

Des ouvriers espagnols font la grève de la faim

PARIS, 15. — Serv. part. — Des ouvriers emprisonnés à la suite de la grève générale, ont commencé la grève de la faim, dans les cachots de Saragosse. La censure espagnole empêche la publication des détails de cette affaire.

Réd. : La censure a été rétablie uniquement contre les quotidiens socialistes.

CONFÉDÉRATION

AU CONSEIL NATIONAL

Toute la bougeoisie unanime pour les tanons et contre les chômeurs

BERNE, 15. — Notre correspondant particulier nous téléphone : Vous avez appris par le compte rendu de la séance de relevée que les conseillers nationaux bourgeois unanimes, contre la fraction socialiste, ont repoussé la proposition de Paul Graber, demandant de retrancher 50 millions de francs du budget militaire de 1921 pour les consacrer à secourir les chômeurs l'année prochaine. On vit ainsi les représentants de la bourgeoisie suisse consentir à engloutir des sommes importantes pour les armements et refuser cet argent à la lutte contre le chômage qui frappe aujourd'hui si lourdement la classe ouvrière. Ce débat a fourni l'occasion à plusieurs de nos camarades de batailler énergiquement contre les prétentions de ceux qui sucent la classe ouvrière pour maintenir une armée destinée à leur conserver leurs privilèges.

Après le discours important de Paul Graber, ce fut Grimm qui, avec son éloquence mordante, déclara aux radicaux que l'on peut tout attendre d'eux maintenant qu'ils ont courbé l'échine devant les catholiques qui ont imposé un nonce précédant les jésuites.

Notre camarade Huber a ensuite répliqué avec ironie et brillamment aux orateurs bourgeois. Il a en particulier reproché au rapporteur, M. Tobler, d'avoir fait usage de moyens malhonnêtes pour combattre ses adversaires. En entendant cette accusation méritée, le visage de M. Tobler s'empourpra de honte. Ces attaques socialistes eurent le don d'énervier la bourgeoisie, si bien que, quand Schneider voulut prendre la parole, un véritable vacarme se déclencha. Il parvint difficilement à se faire entendre.

AUX FRANCHES-MONTAGNES

Le dernier acte d'un krach retentissant

SAIGNELEGER, 15. — Le « Franc Montagnard » annonce la fin de la liquidation de la Caisse d'Épargne et de Crédit des Franches-Montagnes. C'est samedi dernier que les actionnaires et les créanciers ont pris connaissance des comptes définitifs et donné décharge à la commission de liquidation. Il faut croire, ajoute notre confrère, que le public se désintéresse de cette affaire, puisque seulement quatorze actionnaires assistaient à la première réunion, et environ 25 créanciers à la deuxième.

Ces assemblées, calmes et muettes, ne ressemblaient en rien aux premières réunions tumultueuses qui eurent lieu dans le même local de suite après la déconfiture de l'établissement.

Aussi la commission de liquidation, par l'organe de son président, put présenter son rapport devant des créanciers presque indifférents. Aucune observation, aucune réclamation ! Les pertes ascendent à la somme de 1,182,560 francs. Outre le capital-actions qui est naturellement engouti, les créanciers perdent le 33 pour cent de leurs dépôts, plus les intérêts depuis la débâcle.

Les pertes principales sont occasionnées par les faillites Ecabert-Ziegler et la Tuilerie des Royes qui entrent dans cette affaire pour 850,000 francs environ.

Les frais de la liquidation se montent à 63,000 francs. Le solde actif définitif, après toutes opérations terminées sera versé aux Orphelins de Belfonds et de Saignelegier, selon décision des assemblées, qui ont accepté toutes les propositions de la Commission de liquidation.

Voilà donc terminée une affaire qui fit en son temps beaucoup de bruit dans la contrée.

La grève des typographes semble inévitable

BERNE, 15. — Republica apprend de source sûre que les typographes des grandes villes de la Suisse s'apprentent à entrer en grève. La section de Berne a donné par 325 voix contre 4 et 11 bulletins blancs, pleins pouvoirs au comité central de la Fédération suisse des typographes pour prendre les mesures que comporte la situation et déclencher la grève si cela est nécessaire.

Toujours le papier

BERNE, 15. — Resp. — Des conférences ont commencé au Palais fédéral avec M. Schulthess pour arrêter les instructions nécessaires aux délégués du Conseil fédéral qui seront chargés des pourparlers prévus à Berne entre l'Allemagne et la Suisse.

Pour la suppression de la franchise de port

BERNE, 15. — Republica. — La fraction socialiste des Chambres fédérales a décidé de déposer à la présidence des Chambres une motion demandant la suppression complète de la franchise de port.

Folie subite

LUGANO, 14. — M. Hyppolite Barchi, âgé de 50 ans, secrétaire du procureur de Lugano-Campagne, s'est suicidé hier à Lugano, dans un accès de folie subite.

Les bénéficiaires de la S. S. S.

BERNE, 15. — Republica. — Dans sa prochaine séance, le Conseil fédéral répartira les bénéfices de la S. S. S. Si nous sommes bien informés, le projet du Département de l'Economie publique prévoit tout d'abord trois parts égales et assez élevées qui seront attribuées à une association agricole, à une association des arts et métiers et à une association de l'industrie. Le reste sera réparti entre diverses organisations qui sont en relation directe avec le vœu stipulé à l'art. 18 des statuts de la S. S. S.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Dentiste. — Le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Denise Silvestre, domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de dentiste.

Nomination. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Ariste Robert, aux fonctions d'inspecteur du bétail du cercle du Mont-des-Verrières, en remplacement du citoyen James Rosselet, démissionnaire.

CHEZARD-ST-MARTIN. — Affaires communales. — Réuni samedi après-midi, le Conseil général de Chezard-Saint-Martin a voté le budget pour l'exercice prochain, 1921. Les prévisions de dépenses s'élèvent à 158,440 fr. 75 et les recettes présumées atteignent fr. 97,287,72, laissant un découvert de fr. 61,152,83, chiffre auquel on évalue le produit des coupes de bois dans les forêts communales, de telle sorte que le bilan sera équilibré.

Au cours de la séance, la discussion a porté encore sur l'enseignement ménager, dont on réclame le développement, ainsi que sur le régime d'alimentation en eau potable. Ces deux questions ont été soumises à l'attention et à l'étude des autorités communales.

LE LOCLE

Conférence pour les dames. — Nous nous permettons d'insister tout particulièrement sur la conférence cinématographique donnée mercredi soir au Casino sur « L'hygiène sociale » pour les dames au-dessus de 18 ans. Le sujet est d'une importance capitale, aussi pensons-nous qu'il est nécessaire d'accorder à ces conférences tout le sérieux qu'impose leur sujet. Victor.

LA CHAUX-DE-FONDS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION

La Société d'Édition se réunira en assemblée générale, vendredi 17 courant, à 20 heures précises, au Cercle ouvrier. — ORDRE DU JOUR TRES IMPORTANT.

A PROPOS DU CRÉDIT MUTUEL OUVRIER

M. Hoffmann répond

M. Hoffmann, conseiller communal et membre du Conseil d'administration du Crédit Mutuel ouvrier, est venu nous trouver pour répondre à la question que nous lui avions posée hier. M. Hoffmann, prouvé à l'appui, nous a déclaré qu'il n'avait pas retiré ses bons de dépôts avant leur échéance, mais qu'il avait demandé l'ouverture d'un compte courant créancier au Crédit Mutuel ouvrier, ayant besoin d'argent à l'occasion de son mariage. C'est sous cette forme que M. Hoffmann a retiré de l'argent.

Il paraît que d'autres membres du Conseil d'administration sont dans la même situation que lui. Ils n'ont pas dénoncé leurs bons de dépôts, mais demandé l'ouverture de comptes courants créanciers.

Au Crédit Mutuel

Les créanciers du Crédit Mutuel ouvrier, détenteurs de carnets, bons de dépôts, etc., sont convoqués jeudi 23 décembre, à 20 heures précises, à Beau-Site à une assemblée préparatoire, en vue de sauvegarder leurs intérêts.

Les groupes d'épargne sont priés de se faire représenter par leur président. Se munir d'une pièce justificative (carnet d'épargne, bon de dépôt).

Tombola du Temple National

Environ quinze cents lots n'ont pas été réclamés par leurs propriétaires légitimes. La Commission des Lots se tiendra cette semaine encore, à la disposition des retardataires. Mercredi 15 et jeudi 16 décembre de 7 à 9 heures du soir. Samedi 18 décembre de 2 à 5 heures après-midi.

Les locaux rue Léopold-Robert 46 devant être évacués à bref délai, les heureux gagnants voudront bien ne pas attendre davantage.

Le propriétaire du lot 4645, billet 28749, délivré le 9 courant, est prié d'apporter une tasse du service dit « Tête à tête ». Il lui revient encore une pièce complétant ce service.

Ravitaillement

Nouvel arrivage de Manteaux RAGLAN pure laine.

Salopettes américaines, Camisoles et Caleçons, Couvertures de lit à bas prix. Flanellette, Toiles, Linges de cuisine, Draps de lit, etc. 6513

Arrestation

Hier, aux environs de 18 heures, la police a procédé à l'arrestation d'un individu qui avait tenté de soulever un commissionnaire de fabrique d'horlogerie de caisses qu'il portait à la poste. Il lui offrit de l'aider et alla même jusqu'à lui proposer vingt centimes pour l'engager à accepter cette aide.

Technicum

Le cours du soir « Cames » n'aura pas lieu jeudi 16 courant.

Au théâtre

Rappelons la soirée de gala de ce soir, à 20 heures et quart, avec Mlle Napierkowska et MM. Schidenhelm et G. Alexandresco. Napierkowska dansera : « Danses romantiques », de Schubert (Impromptus ; Moments musicaux, et la Sérénade) ; « Danses espagnoles », de Granados ; enfin, « Le Cygne », de C. Saint-Saëns.

Soirée d'éclectisme, soirée de charme. Nul n'y manquera, qui se pique d'aimer les beaux-arts et la beauté tout court.

Dimanche prochain, c'est le tour de M. Vast, qui nous envoie « La Parisienne », de Becque. Occupé ailleurs, M. Vast ne sera pas du voyage, ce qui ne l'a pas empêché, comme à son ordinaire, de composer une troupe d'élite, en tête de laquelle Mlle Lisika.

Aucune pièce plus que « La Parisienne » n'a été à ce point discutée et n'a soulevé plus de controverses ; l'annonce de sa représentation n'a pas manqué d'exciter la curiosité, ici comme partout, et elle sera, une fois de plus, l'objet de critiques passionnées.

On retient ses places : les « Amis du Théâtre » à partir de jeudi matin, le public de vendredi matin.

Un marché colossal

M. Washington B. Vanderlip, ingénieur américain et membre d'un important syndicat des Etats-Unis, a donné en rentrant de Russie quelques détails sur l'affaire qu'il a récemment conclue avec les Soviétiques. Il y a 22 ans qu'il s'occupe de ce projet, c'est-à-dire depuis le moment où il explora la Sibérie.

A cette époque, on avait découvert les riches gisements du cap Nome, dans l'Alaska, et l'on pensait en trouver de semblables en Sibérie. Vanderlip fit un voyage de deux ans chez les Esquimaux, il parcourut 8800 kilomètres et trouva du pétrole et du charbon en abondance. Mais ces dépôts avaient peu de valeur car, dans des régions plus faciles d'accès, on trouvait du charbon et du pétrole en suffisance.

M. Vanderlip garda le secret de ses découvertes et, maintenant que le monde a particulièrement besoin de pétrole et de charbon, il veut exploiter les gisements sibériens. A cet effet, il a obtenu pour 60 ans la concession d'un territoire de 540,000 km. carrés et la fourniture aux Soviétiques de matières et de produits divers dont la valeur atteint un total de 15 milliards de francs, à raison de 5 milliards par an.

Il faudra un certain temps avant que ces richesses naturelles puissent être mises en valeur mais on pense que l'exploitation pourra déjà commencer l'an prochain. Les difficultés seront certainement grandes car le pays en question est presque désert, il est habité par environ 4000 Esquimaux et une soixantaine de Russes, et il faudra créer toutes les voies de communication.

Une prime à nos lecteurs

Nous pensons être agréables à nos lecteurs en mettant à leur disposition deux ouvrages de grande valeur que nous pouvons leur céder à un prix exceptionnellement bas. Ce sont :

L'Atlas pittoresque de la Suisse

Recueil de vues géographiques de tous les cantons accompagnées de légendes explicatives détaillées. Un volume, grand 4^e, de 480 pages, avec environ 3300 illustrations.

Cet Atlas est une véritable géographie de la Suisse en images. Mieux encore, c'est, à proprement parler, la Suisse tout entière qui déroule aux yeux son aimable collection de vues de tous les cantons et de tous les districts.

Prix de librairie : fr. 35.—, relié ; fr. 25.—, broché ; cédé à nos lecteurs à fr. 25.— le volume relié et fr. 15.— le volume broché (port et emballage compris).

Atlas cantonal de la Suisse

(Politique et économique)

Les points suivants sont traités successivement et sommairement, mais d'une manière très précise dans cet Atlas comprenant 80 cartes : Situation, structure et relief, climat, hydrographie, population, agriculture, eaux, sous-sol, forces motrices, industries, voies de communication, commerce.

Prix de librairie : fr. 26.— ; cédé à nos lecteurs à fr. 14.— le volume relié (port et emballage compris).

Les deux ouvrages ensemble peuvent s'obtenir pour le prix de fr. 27.—, brochés ; fr. 36.—, reliés (port et emballage compris).

Pour bénéficier de ces prix exceptionnels, il suffira d'écrire directement à l'Administration des Publications du Dictionnaire géographique de la Suisse, à Neuchâtel, qui fera les envois à domicile, contre remboursement ou franco dès réception d'un chèque postal (IV 313).

NOUVELLES SUISSES

Ce serait de la folie

BERNE, 14. — Le procureur général du canton de Berne nous apprend que suivant l'instruction judiciaire il est complètement faux qu'un homme ait avoué, à son lit de mort, être l'auteur de l'attentat commis il y a 14 ans, à Soleure. L'instruction a démontré que jamais un pareil aveu n'a été fait. Une femme, habitant Madretsch, atteinte de folie, a raconté qu'elle soupçonnait son frère défunt d'être l'auteur de l'assassinat. Elle dit pourtant que son frère ne lui a jamais avoué un pareil acte, mais elle croit le savoir de sa mère, qui est hospitalisée depuis un certain nombre d'années à l'asile d'aliénés de Rosegg. Il s'agit donc, sans aucun doute, de cauchemars de femmes atteintes de maladies mentales.

D'autre part on nous apprend de source bien informée que le nommé Hirsbrunner, le soi-disant innocent en question, ne subit pas sa peine pour le crime commis à Soleure, mais pour un assassinat analogue perpétré en 1906 à Berthoud. Il est détenu à Thorberg et non à Soleure. Quoique n'ayant jamais avoué, le garçon boucher Hirsbrunner a été condamné pour l'assassinat commis dans des circonstances particulièrement atroces, d'une fillette de 10 ans, à Berthoud. Le crime de Soleure, rappelé hier, avait eu lieu l'année précédente, et comme l'enquête, reprise après l'affaire de Berthoud, démontra qu'Hirsbrunner se trouvait à Soleure le jour du crime et que ce fut même lui qui avait parlé le premier dans le train et ensuite à Berthoud de l'assassinat de la petite Arn dans les cabinets de la gare de Soleure, il fut mis en accusation pour ce dernier crime. Pour l'assassinat de Berthoud, Hirsbrunner a été condamné à 18 ans de réclusion. Il lui en reste donc quatre à subir.

Diminution dans le canton de Saint-Gall

ST-GALL, 14. — Recensement fédéral de la population dans le canton de Saint-Gall. Résultats provisoires : 294.468 habitants contre 302 mille 896 en 1910, soit une diminution de 8.400. Un recul est constaté dans les districts de Saint-Gall, Unterrheinthal, Oberrheinthal, Obertoggenburg, Neutoggenburg, Untertoggenburg, Gossau et Rorschach. Les autres districts signalent une augmentation plus ou moins forte. Le nombre des étrangers s'élève à 33.835, contre 53.171 il y a 10 ans.

Asphyxié

BISCHOFZELL, 14. — L'ouvrier Spétzel chargé du chauffage de l'église a été trouvé dans la chaufferie souterraine de l'église. La mort a été causée par un échappement des gaz, dû à un mauvais fonctionnement du tirage.

Le roi de Grèce quitte la Suisse

LUCERNE, 14. — Après un séjour de 26 mois à Lucerne, le roi de Grèce est parti avec toute sa famille et sa suite peu après 15 heures par le train du Gothard. Une centaine de curieux se trouvaient à la gare. On a remis des fleurs aux voyageurs.

Conseil général

de la Commune de La Chaux-de-Fonds

Séance du 14 décembre, à 8 heures du soir

Présidence de M. G. Scharpf, président.

M. Gutmann retire sa proposition tendant à nommer une rue de la ville : rue Hans Mathys. Le Conseil nomme M. Ernest Augsburg membre du Conseil d'administration de la fondation de la grande salle et Maison du Peuple.

Retraite en faveur des conseillers communaux

M. G. Scharpf rapporte. L'institution d'une retraite en faveur des conseillers communaux serait

calquée sur la loi votée le 16 mars 1920, par le Grand Conseil et allouant une retraite aux conseillers d'Etat neuchâtelois. Un cas spécial a été celui des membres assesseurs du Conseil communal. Il est proposé de ne pas les admettre au bénéfice de l'arrêté proposé. Une disposition spéciale prévoit que les sacrifices consentis par la Commune ne devront en tout cas pas servir à améliorer la situation des retraités.

La pension sera au maximum du 50 % du dernier traitement. L'arrêté stipule que la retraite sera donnée dès qu'un membre du Conseil aura 60 ans et 15 ans d'activité ou 20 ans sans limite d'âge. La pension est réversible à la veuve par moitié, ainsi qu'aux enfants d'un conseiller communal.

L'arrêté entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 1921. Après la lecture du rapport, les conseillers communaux, à part notre camarade Guinand, s'éclipsent subitement. Hermann Guinand justifie la raison pour laquelle il reste à sa place. Il ne voit pas pourquoi le Conseil ne pourrait discuter de la question en toute franchise devant les membres du Conseil communal.

MM. Scharpf et Baillod prennent la parole. M. Baillod estime que la retraite est une question d'équité sociale. Elle doit figurer dans le budget. Dès maintenant il faut prévoir des retraites aux travailleurs. L'Etat, les cantons et les communes doivent donner l'exemple.

Luginbuhl et J. Dubois soulèvent la question de la retraite au personnel enseignant secondaire. L'affaire est à l'étude, précise Julien Dubois. Camille Brandt pose la question des prestations. M. Scharpf répond : Si la retraite est un avantage, on devra fixer le salaire des conseillers communaux en conséquence. M. Baillod demande de la largeur à leur égard. Baur estime qu'il est bon de prévoir aussi le revenu possible des conseillers disposant d'une fortune.

La discussion par articles ne donne pas de débat important, à part une nouvelle intervention du camarade Baur pour souligner l'importance de sa remarque. M. Baillod voudrait qu'on ne charpe pas la petite bête. Si nous commençons à discuter, dit-il, cela nous amènera bien loin.

Baur propose qu'on table simplement sur les cotes d'impôts, les conseillers étant des modèles de vertu civique (hilarité), ils seront tout heureux qu'on leur applique les normes qu'ils sont chargés d'appliquer au reste des citoyens.

M. Scharpf serait d'accord d'assimiler le revenu à un gain. Après diverses autres observations, l'arrêté est adopté dans son ensemble, à l'unanimité.

Crédits supplémentaires

Il s'agit des crédits supplémentaires au budget de l'instruction publique pour 1920. On passe à la discussion par articles. M. Buhler parle de la possibilité d'une surveillance rationnelle des chauffages centraux par un inspecteur général. M. Buhler justifie son opinion par raison d'économie. M. Baillod rappelle le débat analogue survenu l'an passé, à propos de l'Hôpital. Lorsqu'on ne sait pas diriger un chauffage central, il se produit un gaspillage effrayant. L'arrêté est accepté dans son ensemble.

Corps enseignant primaire

On discute de la question du calcul des années de service des membres du corps enseignant primaire ayant exercé une activité hors du domaine communal. M. Buhler présente le problème de la haute-paye. Si elle est une récompense remise à un personnel expérimenté venu de la campagne, il estime nécessaire de tenir compte des années de service depuis le temps passé dans une autre localité. Il est meilleur pour nous, conclut-il, d'avoir des institutrices et instituteurs ayant déjà plusieurs années d'expérience pratique. Léon Baur, et Camille Brandt, prennent encore la parole. Camille Brandt, en particulier, met en garde contre la possibilité d'inégalités par trop choquantes au bénéfice de nouveaux venus.

M. Vaucher se prononce contre l'effet rétroac-

tif. Baur fait remarquer que la déclaration de M. Vaucher ne tient pas. Il s'agit ici d'une question de justice à l'égard du personnel enseignant primaire. Julien Dubois ne comprend pas qu'on refuse aux uns ce qu'on a accordé aux autres. Hermann Guinand élargit le débat. Avec raison, il fait remarquer qu'il faudrait étendre la mesure à tout le personnel et les employés de la Commune. Il est nécessaire de sortir de cette situation difficile dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui.

Preennent encore la parole, nos camarades Baur, Stauffer. M. Buhler propose de ne pas donner acte de son rapport au Conseil communal. Schelling demande que le Conseil présente des propositions fermes dans une prochaine séance. Par 15 voix contre 11, les conclusions du Conseil communal sont repoussées. La proposition de M. Buhler obtient 18 voix contre 3.

Une commission de 7 membres sera désignée par le bureau.

Allocation aux ouvriers de la Commune

M. Scharpf lit la lettre du cartel des salariés de la Commune et demandant une allocation supplémentaire de renchérissement de la vie. M. Vaucher déclare que le moment lui paraît mal choisi au moment du chômage. De nouvelles échelles de traitement sont à l'étude. Elles seront mises en vigueur d'ici à deux mois. M. Vaucher fait allusion à des difficultés inextricables au-devant desquelles va la Commune, par suite d'une nouvelle convention présentée par les banquiers (réf. : les banquiers s'approprient-ils à profiter de la crise pour serrer la Commune à la gorge ?)

Edmond Breguet parle du chômage inquiétant. C'est des chômeurs qu'il faut aujourd'hui s'occuper d'urgence. M. Vaucher établit que la Commune doit cinq millions à la Banque.

Julien Dubois estime que la Commune ne peut créer des allocations supérieures à celles que paie l'Etat.

La demande du cartel est écartée à une forte majorité.

Cité-jardins

Un crédit de 17,300 francs est voté pour les frais d'étude concernant la construction des maisons locatives de la cité-jardins.

Fontaine du Crématoire

Un crédit de 3200 francs est voté pour l'installation de l'eau dans le massif du cimetière, au sud du Crématoire. Les travaux sont déjà terminés, note ironiquement M. Buhler. Il s'agit donc simplement d'une ratification.

La séance est levée à dix heures du soir.

R. G.

Correspondance

Neuchâtel, le 3 décembre 1920.

A la Rédaction de la « Sentinelle »,
La Chaux-de-Fonds

Monsieur le rédacteur,

La « Sentinelle » d'hier consacre à la conférence que j'ai été appelé à faire au Locle, des considérations absolument inexactes qui m'engagent à vous adresser la mise au point suivante :

La Société suisse des Commerçants qui tend à unir les employés en les rapprochant de la communauté des besoins, a pour but essentiel : l'amélioration de la situation économique, sociale et juridique de ses membres. Elle s'applique systématiquement à leur assurer des conditions d'existence normales et s'efforce par tous les moyens légaux, en toute indépendance, de relever le niveau de la situation sociale des employés suisses. La Société suisse des Commerçants met, entre autres, à la disposition de ses adhérents : une caisse-maladie, des caisses de secours, un service d'assistance judiciaire, un office de placement, etc. ; elle vise à arracher l'employé à un isolement funeste, elle revendique pour lui le

droit de coalition et sévit lorsqu'il est victime d'une injustice quelconque.

Ce programme présente une analogie frappante avec ceux de nombreuses sous-sections de l'Union syndicale suisse ; il est sensiblement pareil à celui reconnu par la Fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation en particulier.

Les objectifs des deux corporations témoignent d'une similitude incontestable. Seule une conception touchant la réalisation des postulats énoncés ci-dessus nous sépare. Tandis que l'Union syndicale suisse est placée sur le terrain de la lutte de classes qui implique la rupture entre ce qu'on est convenu d'appeler le prolétariat et la bourgeoisie, notre société base son activité sur la collaboration des classes.

Cette divergence de principe dans l'accomplissement de la tâche qui incombe aux deux associations ne constitue pas un motif suffisant permettant d'affirmer que la Société suisse des Commerçants a pour but de combattre le programme de l'Union syndicale suisse, ce qui n'entre aucunement dans ses intentions. Nous relèverons à l'appui de cette constatation que la Fédération des sociétés suisses d'employés — dont la Société suisse des Commerçants constitue le groupe — n'a pas hésité à collaborer occasionnellement, sur le terrain professionnel, avec les organes directeurs de l'Union syndicale suisse dans la défense de revendications communes.

Quant aux déclarations que j'aurais faites récemment et auxquelles on prétend attribuer une tendance nettement anti-syndicale, je serais fort aise qu'on veuille bien les citer.

J'ose espérer que vous voudrez bien accorder, l'hospitalité de vos colonnes aux lignes ci-dessus et vous adresse, Monsieur le rédacteur, mes salutations distinguées.

E. LOSEY.

Réd. : Le manque de place nous a empêchés de publier jusqu'à ce jour la correspondance ci-dessus.

Somme toute, la lettre de M. Losey ne fait que confirmer ce que la « Sentinelle » avait dit de l'activité de la Société suisse des Commerçants. C'est-à-dire que son action concernant la défense des intérêts professionnels de ses membres s'exerce sur le terrain de la collaboration des classes, tandis que les organisations se rattachant à l'Union syndicale suisse poursuivent leur but par la lutte de classes. Nos camarades ouvriers ont une pratique suffisante de l'action syndicale pour savoir que cette dernière tactique est la seule bonne, parce qu'imposée par la réalité.

Nous savons suffisamment ce que vaut cette prétendue collaboration des classes et qui elle sert finalement. Du reste la Société suisse des Commerçants est mal placée pour discuter avec les patrons puisque ceux-ci la soutiennent financièrement.

M. Losey a bien défini son genre d'activité quand il répondit à notre camarade Aragno, lors d'une séance à Neuchâtel de l'Association mixte des employés de commerce, « qu'il ne voyageait pas pour la même marchandise que celle de M. Aragno ». C'est entendu, mais qu'on dise alors franchement quel maître on sert.

Par la même occasion, M. Losey nous prie de rectifier une information concernant le renouvellement de la « Convention de Berne ». La Société suisse des Commerçants n'a pas demandé l'intervention du Conseil fédéral lors de la conférence paritale qui se tint à Zurich le 23 novembre dernier. Voilà qui est fait. A. V.

Convocations

LE LOCLE. — *Espérance ouvrière*. — Répétition générale, mercredi 15 courant, à 20 heures précises, au local. Présence indispensable de tous les membres, car pour vendredi la répétition est supprimée.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

29

Le Mystère des Béatitudes

PAR

Colette YVER

(Suite)

Muzard, d'un air indifférent, appela Marie Plichet pour le poisson ; mais, en dépit de lui-même, ses yeux riaient au bonheur de son ami.

Solème, oubliant les radis dans son assiette, commença :

— Madame Elisabeth est exquise ; se matin, elle nous a laissés seuls deux heures, Yvonne et moi. Et alors, mon cher, imagine-toi qu'il m'arrive cette chose extraordinaire, inespérée : cette petite Yvonne, si incomparable, si au-dessus de toutes les autres femmes par la grâce, l'élegance, par sa perfection, eh bien ! j'ose à peine te le dire à toi-même, vieux camarade, eh bien ! elle m'aime aussi et... depuis longtemps.

Les deux coudes sur la table, il se prit le visage dans les mains, pour se replonger une fois de plus dans le délice de ses souvenirs. Muzard souriait avec indulgence.

— Mon cher, ce n'est pas une raison pour te laisser mourir de faim.

— Ah ! tu peux plaisanter. Tu ne sais pas ce que c'est, toi ! J'aurais cru cela impossible : être quelque chose pour elle, être tout ! Quand elle m'a avoué cela si ingénument, si naturellement,

j'ai fait le bond dans l'infini, mon vieux ; vrai, je n'y étais plus ! On lui aurait donné seize ans. Elle a de petits doigts fuselés qu'elle croisait sur ses genoux en balançant la jambe, et sa bouche d'enfant, qui sourit toujours, me disait ces mots tout bas, mais crânement, sans timidité... moi qui suis tremblant devant elle, comme devant une petite reine.

— Il n'en sera pas toujours ainsi, prophétisa tranquillement Muzard en décortiquant avec soin l'arête de sa sole.

Solème, sans relever le mot, continua :

— Mais il y a une raison de femme derrière ce visage de gosse. Nous avons causé très sérieusement de l'avenir, et c'est elle qui en a posé d'une manière très nette les principes. J'ai compris qu'il lui fallait une vie large, facile, exempte de comptes mesquins. Nécessairement, une jeune fille de cette sorte ne peut s'astreindre à faire ses robes elle-même, ni à porter deux saisons de suite le même costume. Et je t'avoue même que je suis un peu effrayé. Je sais bien qu'Albert Blond m'augmentera pour la circonstance. Mais Yvonne m'a avoué le chiffre de ses rentes, qui est loin de celui que la Renommée avait répandu. Elle m'a dit : « Et vous savez, Tante ne fera rien pour nous. Elle est bien gentille, Tante, mais elle estime que lorsqu'on a de quoi manger à sa faim et ne pas se promener tout nu, cela suffit. L'abbé Naim lui monte la tête. Elle ne consacre pas cinq francs par an à ses robes. Nous avons une voiture au mois, mais c'est sa belle-mère qui la paye. Et si l'hôtel que nous habitons n'est pas encore vendu, c'est qu'il appartient à grand-mère de Chastenac, laquelle exige que sa belle-fille y demeure. Sans cela, Tante vivrait dans un grenier. Elle jugera que nous serons encore trop riches avec nos treize ou quatorze mille francs

par an. » Oui, voilà ce qu'elle m'a dit, la pauvre petite, qui est ardente et vibrante et a soif de la vie, — ce que ne comprend pas une veuve dont l'existence est finie.

— Ton Yvonne parle comme une écervelée, dit Muzard et madame de Chastenac est dans le vrai. Quand tous les besoins véritables sont satisfaits, que l'on contente encore ceux des conventions sociales, je veux parler de la décence de la façade, eh bien ! l'on peut se fier du reste.

— Mon vieux Muzard, tu ne veux pas que j'exige de cette petite raffinée qu'elle vive en Spariate, comme toi. Chacun ses goûts.

— Enfin, ce matin, avez-vous parlé d'amour ou d'argent, durant cet exquis tête-à-tête ?

— Ma foi, on a parlé de tout...

Muzard fronça le sourcil. Sa physionomie prit une expression douloureuse. Et il considérait anxieusement Solème dont le masque, penché vers l'assiette, dénotait aussi une pénible inquiétude. Puis, nerveusement :

— Marie Plichet, et ce soufflé de riz ?

Elle arriva, l'air angoissé, portant encore en chaque main des colonnes de hors-d'œuvre. Une plainte échappa enfin à sa patience professionnelle.

— Mais, monsieur Muzard, il faut aussi que je serve les autres clients.

— Les autres clients, je m'en moque, dit Muzard.

Et comme la servante s'éloignait, il se leva furieux :

— Adieu, Solème. Cette boîte devient impossible. Je m'en vais.

Son ami eut beau chercher à savoir ce qui le prenait de la sorte, il partit sans plus d'explication.

Dans la rue, comme il s'en allait, le nez au vent, en quête du premier autobus qui se dirigeait vers la Bastille :

— Au fait, pourquoi n'ai-je pas dit que j'allais chez Andrée Ormans ? Il est assez inexplicable que j'aie fait mystère de cette visite. Pourtant j'en ai fait mystère. Je pouvais fort bien révéler à Solème que j'allais rapporter à cette jeune fille le louis que, par erreur, j'ai omis dans son compte, hier soir. Faut-il donc, en dehors même de l'amour, garder secret le sentiment de sympathie ou d'amitié que nous inspire une femme ? Voilà : Solème aurait pu m'objecter que ce louis serait allé aussi vite au but à l'état de mandat-poste. J'aurais alors répondu que je tenais à m'excuser. — Les excuses se font aussi par lettres, aurait dit Solème. Sur quoi il m'aurait fallu, acculé à la franchise, avouer que je suis curieux de cette femme. Cette curiosité dont je suis, moi, les limites certaines, Solème l'aurait dénaturee. Il ne me plaît pas qu'on me croie capable de mêmes sottises faiblesses que les autres.

En réfléchissant ainsi, il avait atteint par hasard une entrée du Métro, de l'autre côté de la Seine. Il y pénétra et fut tout étonné, tant ses pensées l'avaient absorbé, de se retrouver, quelques moments plus tard, sur le quai découvert de la Bastille.

— Quelle idée de venir loger sur cette place infernale, se dit Muzard, en cherchant un chemin sinueux parmi les files d'autobus, de tramways, de camions qui s'entre-croisaient en tous sens ; — n'aurait-elle pas pu choisir... (A suivre.)

„A la Havane“

Cigares
Cigarettes
Tabacs

Edwin Muller

En ces temps de vie chère et de chômage seul un cadeau utile peut vous être agréable !

Souvenez-vous que c'est chez M. FRIOLET-JEANNET, au LOCLE - Nouveautés Confections, Articles d'Habillement, d'Intérieur, etc.,

que vous le trouverez certainement

10 % sur tous les articles à la pièce pendant le mois de décembre **10 %**

SAINT-IMIER

Noël et Nouvel-An

Consommateurs, faites preuve de solidarité bien comprise en réservant vos achats, en vue des prochaines fêtes, au commerce local. Faites-nous l'honneur de visiter dès aujourd'hui notre

Grande Exposition

de JEUX ET JOUETS

Garnitures pour Arbres
Articles divers pour Etrences :

Immense choix en : Chemins de fer, Autos, Tramways, Jouets mécaniques, Moteurs, Lanternes magiques, Boîtes d'outils et de découpage, Ecuries, Bergeries, Villages suisses, Berceaux et Poussettes, Charrettes anglaises, Potagers, Accessoires de cuisine en fer, aluminium et bois, Garnitures de lessive, Déjeuners, Dîners, Boîtes de broderie, Poupées, habillées et non habillées, Bébés caractéristiques, Jeux de famille du nain jaune, de char, de loto, de l'oie, de dominos, d'échecs, de pêche, d'halma, du solitaire, du chemin de fer et une quantité d'autres très amusants.

Jeux de mecano et de construction, Luges très bon modèle en 4 grandeurs, Articles de ménage et de fantaisie, Vases, Services en tôle, Services cuivre argenté, Services en porcelaine, Services de table, Sellettes, Jardinières, Porte-parapluies, Sacs de touriste et pour éco-liers, Serviettes, Sacoques, Porte-monnaie, Couteaux de poche, Ciseaux, Coffrets, Nécessaires, etc., etc.

Prix défiant toute concurrence !
Escompte 10 %, directement déduit

La Ménagère

Saint-Imier

Avis! L'exposition des jouets a lieu uniquement aux magasins rue Dr-Schwab, mais tous les autres articles peuvent être également achetés à notre succursale, rue des Marronniers 71. 6339

La Société des Médecins

de La Chaux-de-Fonds rappelle aux ouvriers et employés qu'à teneur de l'article 15 de la loi fédérale sur l'Assurance maladie et accidents, ils sont entièrement libres de se faire traiter par un médecin de leur choix. 4817

Laboratoire

de Prothèse Dentaire

Rue Léopold-Robert 56 Téléphone 10.77
LA CHAUX-DE-FONDS

Dentiers en tous genres, caoutchouc, avec ou sans genévives, dents à genévives porcelaine, plaques or, aluminium, métal, etc. Spécialité: Aurifications sur dentiers, dents à pivot, couronnes et bridges en tous genres. — Réparations dans les 3 heures. Tous nos travaux sont garantis

EXTRACTIONS SANS DOULEURS

Cabinet dentaire

J. DU BOIS & FLÜCK'GER

Technicien-Dentiste

Mécanicien Dentiste



JUSQU'À FIN DÉCEMBRE

Liquidation de notre Stock de guerre

Bottines pour Messieurs et Dames, Garçons, Fillettes, Enfants, noires et couleurs

Rabais 15 à 20 %

OCCASIONS POUR ÉTRENNES

PÉTREMAND 15^{bis} rue des Moulins Téléph. 362
NEUCHÂTEL I.

Sur les autres articles escompte de fin d'année de 10 % sauf „Bally-Succès“

Envoi contre remboursement avec toute facilité d'échanger. 6413
Prière d'indiquer le N° exact. Non convenant sera repris sans difficulté.

„Le Progrès“ Société de Secours Mutuels

N° 506
LA CHAUX-DE-FONDS
Reconnue par la Confédération

Assure toutes les personnes des deux sexes de 18 à 40 ans pour fr. 3.—, 6.— ou 9.— par jour, à des conditions avantageuses, en cas de maladie et d'accidents. On s'assure en tout temps; pas de certificat médical; la société n'abandonne jamais ses malades. Pour renseignements et formulaires d'admission, s'adresser aux membres soussignés :

Ch. HUGUENIN N. NAINÉ J. MAMIE
président, Charrière 10 caissier, Nord 62 secrét., Industrie 13
ainsi que chez tous les membres du Comité
Les membres désirant changer de classe doivent en faire la demande par écrit au président, d'ici au 31 décembre, dernier délai. 6153 Le Comité.



Feutres noirs

galochés, 2 boucles
Messieurs, 40 au 46

fr. 22.90

Pour dames, av. lacet
36 au 42

fr. 19.90

Escompte 5 % N. & J.

A. Bardone Chaussures Le Locle

N'envoie au dehors que contre remboursement
En vue du doublé, demander un numéro plus grand 6420

Commerce de Cuirs et Fournitures pour Cordonniers

Ed. Schütz-Mathey

Rue du Parc 44 6024

Crème Selecta, la meilleure pour chaussures
Grasse imperméable pour souliers de sports
Cuirs pour semelles — Clous — Outils, etc.

Hotel de la Poste

Place de la Gare

Tous les mercredis 664

TRIPES

aux pieds de porc
Se recommande, G. Perrin.

Occasions

MEUBLES

usagés et retouchés

FREY-ZYSSET 5559

Rue Fritz-Courvoisier 18

Ménagères !

Si vous tenez aussi à profiter de la journée de 8 heures, ne prolongez pas inutilement votre labeur, employez la Cire à parquets blanche spéciale de la

Nouvelle Droguerie H. LINDER

9, Rue Fritz-Courvoisier

Se vend en boîtes et au détail. S'étend facilement, sèche rapidement, donne un poli éclatant et durable. — Envoi au dehors contre remboursement. 6041

Bas de sport

avec et sans pied

Le plus grand choix, depuis le meilleur marché au plus fin

Se recommande,

Adler

LA CHAUX-DE-FONDS

Léopold-Robert 51

Ouvert le dimanche en décembre

Société Coopérative de Consommation SAINT-IMIER et Environs

Pour les fêtes :

Sardines, bel assortiment.
Thon, en boîtes de 1/4 et 1/8.
Thon au détail, qualité extra.
Filet de maquereaux.
Saumon.
Salade au museau de bœuf.
Langue de porc.
Tripes à la Milanaise.
Corned-Beef.

Viandes en conserve de fabrication suisse à un prix PROFITEZ particulièrement avantageux. PROFITEZ

Confiture nouvelle

(Au détail)

Quatre fruits	fr. 1.70	le kg
Pruneaux	„ 2.10	„
Cerises noires, fruits entiers	„ 2.20	„
Cerises rouges, „	„ 2.20	„
Abricots	„ 3.—	„

En seaux (forme nouv.) 3 kg. 5 kg.

Quatre fruits	fr. 6.30	fr. 9.90
Pruneaux	„ 7.70	„ 12.60
Cerises noires	„ 8.20	„ 13.20
Cerises rouges	„ 8.20	„ 13.20
Abricots	„ 10.30	—

Fruits au jus

(En boîtes)

Pruneaux entiers	fr. 1.60	fr. 0.90
Cerises bigarreaux	„ 2.20	„ 1.30
Poires blanches en moitiés	„ 1.90	—

Pois et Haricots

(le tout avec inscription)

Toutes les confitures sont livrées au prix de fabrique en seaux de 5 à 25 kg. 6277

Offre de Noël

de la

Parfumerie J. RECH

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue Léop.-Robert 58 Entrée rue du Balancier

Malgré les prix modiques sans concurrence, chaque client reçoit gratis sur demande dès aujourd'hui et jusqu'à épuisement de la provision, avec tout achat depuis Fr. 6.—, un superbe miroir ou un blaireau, ou une boîte de poudre; avec tout achat au-dessous de Fr. 6.—, un sachet de parfum.

Fers pour boucles et chichis, à fr. 0.65, 1.—, 1.50, 1.75, pliant; fers à ondulation Marcel, à fr. 2.50; fers à onduler à fr. 1.35; à crêper, à fr. 1.25; fers automatiques pour faire soi-même l'ondulation Marcel aussi bien que la coiffence, à fr. 2.85, 4.85 et 5.85; lampes à esprit-de-vin, depuis fr. 1.—, 1.75 à 6.—; brosses à dents, seulement de la bonne marchandise, à fr. 0.65, 0.80, 1.—, 1.50, 2.—, etc.

Serodent à fr. 1.—; Botot, à fr. 1.20; Dr Pierre, à fr. 1.35; Tribol, à fr. 1.20; Dentol; Gibbs, à fr. 1.50; Kennet, à fr. 1.50; Kalodent, à fr. 1.—; Rechol, à fr. 1.20; Pebece, à fr. 1.50; Odol, à fr. 1.50, etc.

Poudre Berthuin, à fr. 0.50; Beatrix, à fr. 1.—; Réve de valse à fr. 1.15; Higgs, a fr. 0.70 et 2.35; Coty, à fr. 3.75; Houbigant, Piver, Roger & Callet, Derlin, etc. Poudre compacte, à fr. 0.80, 1.20, 1.50.

Etuils de manucure, pâtes, poudres, eaux, grand choix et encore à très bas prix. Broses à cheveux depuis Fr. 1.—, Boîtes à savon à fr. 0.75. Etuils pour brosses à dents, boîtes à poudre, etc. 6134

Prière d'observer notre étalage

ENCORE
jusqu'à fin décembre

Escompte **10 %** Escompte

sur tous les articles 6168

PANIER FLEURI

Réveil réclame à fr. 6.50

Grand Choix de

RÉGULATEURS

Montres - Bracelet 6319

Plume-réservoir à fr. 11.—

Choix immense Facilité de paiements Garantie 5 ans

Fabrique „La Reine“ Rue Léop.-Robert, 9
2^{me} Etage